

ALERTE

34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)

Paris, le 1^{er} mars 2024

Communiqué de presse

L'urgence d'adopter des mesures systémiques pour la prise en compte des défis de la précarité alimentaire et du monde agricole

En 2023, la Fédération Française des Banques Alimentaires décompte 3,2 millions de personnes accueillies. En 2011, elles étaient 820 000. Alors que le Salon de l'agriculture va prendre fin, le Collectif ALERTE rappelle l'importance du droit à l'alimentation et l'urgence d'adopter des mesures structurelles pour le garantir dans notre pays.

Afin de lutter de manière pérenne contre la précarité alimentaire, tant des consommateurs que des producteurs, il faut des changements systémiques sur tous les leviers du système alimentaire (production, distribution, commercialisation, accessibilité financière et physique, etc...). L'adoption d'une loi-cadre et d'une politique globale et multidimensionnelle sur le droit à l'alimentation qui lutte contre toutes les formes de malnutrition, telle que recommandée par le Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels dans ses Observations finales adressées à la France, semble donc essentielle.

Nous apprenions la semaine dernière la coupe budgétaire de 10 milliards d'euros par le gouvernement. Les ménages modestes vont être directement touchés par ces annulations de crédits, en particulier par l'amputation de 50M€ du programme « inclusion sociale et protection des personnes » (prime d'activité, aide alimentaire...).

Le Collectif ALERTE dénonce les politiques publiques actuelles, qui impactent durement les plus précaires (réduction de la dépense publique, réforme du RSA, suppression de l'allocation spécifique de solidarité). Rappelons que fin 2021, la Mutualité sociale agricole dénombrait 2,4 % des agriculteurs (un peu moins de 11 000 personnes) allocataires du RSA. Ainsi, 11 000 agriculteurs qui peinent à tirer un revenu de leur travail se voient visés par la réforme du RSA qui conditionnera à partir de 2025 l'allocation à 15 heures d'activités par semaine.

Du côté des consommateurs, si nous notons quelques avancées, avec la pérennisation et la légère augmentation du programme « mieux manger pour tous », force est de constater que cette mesure est insuffisante, au regard de l'inflation des prix alimentaires et des millions de personnes concernées par la précarité alimentaire. En effet, entre 16 et 37 % de la population française est en situation d'insécurité alimentaire selon des études récentes du Credoc et de l'Observatoire des vulnérabilités alimentaires, chiffre qu'il serait utile de préciser et suivre régulièrement pour guider la construction de politiques publiques à la hauteur des enjeux. Parmi les publics les plus précaires, les jeunes sont de plus en plus représentés eu égard au contexte inflationniste les plongeant dans des situations de précarité inquiétantes. Selon l'étude Cop1 X IFOP (septembre 2023), un tiers des personnes interrogées ont déjà sauté un repas par manque d'argent, et 36 % des étudiants envisagent d'avoir recours à l'aide alimentaire.

Il est urgent de prendre en compte la réalité des personnes les plus précaires pour penser des politiques sociales justes et distributives. Les associations réunies au sein du Collectif ALERTE rappellent le besoin d'une transition écologique, inséparable des questions de lutte contre la précarité, en particulier alimentaire. Elles soulignent aussi que la transition écologique sur laquelle les pouvoirs publics se sont engagés ne pourra se faire sans une véritable transformation sociale et sans des réformes systémiques et ambitieuses construites avec les citoyens, en premier lieu les personnes en situation de précarité.

Nous rappelons nos propositions au sein de notre plaidoyer "[Pour un accès digne à l'alimentation saine](#)".

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr